

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Introduction

Les soins primaires constituent la pierre angulaire de tout système de santé efficace. Ils constituent le premier point d'entrée dans le système de santé et assurent des soins continus, complets, coordonnés et axés sur la personne.

Pour continuer à mettre en œuvre Votre Santé : Dans le cadre d'un plan pour des soins plus connectés et plus pratiques, le gouvernement de l'Ontario a mis sur pied une équipe d'action en soins primaires, dirigée par la Dre Jane Philpott, dont le mandat vise à rattacher chaque personne en Ontario à un médecin de famille ou à une infirmière praticienne en soins primaires travaillant dans un système financé par l'État.

L'objectif vise à bâtir un système de soins primaires performant qui répond aux les principes suivantes : (1) à l'échelle de la province, (2) connecté, (3) pratique, (4) intégré numériquement, (5) équitable et (6) sensible.

Plan d'action pour les soins primaires

Le 27 janvier 2025, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il investirait 1,8 milliard de dollars pour soutenir le plan de l'Équipe d'action en soins primaires visant à associer chaque personne en Ontario aux soins primaires. Le plan d'action comprend une série d'initiatives, dont l'engagement vise à créer et à élargir plus de 300 équipes de soins primaires supplémentaires, qui permettraient à environ deux-millions de personnes de plus de bénéficier de soins primaires d'ici à 2029.

Pour l'exercice 2025-2026, un investissement de 235 millions de dollars sera effectué. Cet investissement servira en partie à établir et à élargir jusqu'à 80 équipes de soins primaires supplémentaires dans toute la province, ce qui permettrait à 300 000 personnes de plus de bénéficier de soins primaires continus.

Le gouvernement de l'Ontario s'engage également à faire en sorte que chaque personne figurant sur la liste d'attente d'Accès Soins en Ontario (à compter du 1er janvier 2025) soit rattachée à une équipe de soins primaires d'ici le printemps 2026.

Tour 1 (2025-2026) : Appel à propositions ciblé

Le ministère de la Santé et Santé Ontario vont gérer conjointement des séries séquentielles d'admission et d'évaluation afin d'allouer le financement pluriannuel pour les équipes interprofessionnelles de soins primaires nouvelles et élargies. Remplir ce formulaire de proposition est une exigence pour être considéré pour le premier cycle de financement (2025-2026).

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Le premier tour est un appel à propositions ciblé. Les cabinets de soins primaires et les cliniciens qui fournissent des soins aux personnes vivant dans les codes postaux identifiés sont invités à soumettre des propositions par l'intermédiaire de leur Équipe Santé Ontario (ESO) et de leur Réseau de soins primaires (RSP) associés. Les codes postaux identifiés sont basés sur le nombre le plus élevé de personnes ne bénéficiant pas actuellement d'un clinicien en soins primaires, notamment les personnes inscrites sur la liste d'attente d'Accès Soins en Ontario.

Les promoteurs peuvent demander la création ou l'expansion de l'un des modèles de soins primaires interprofessionnels approuvés suivants : Équipes de santé familiale (ESF), Centres de santé communautaire (CSC), Cliniques dirigées par des infirmières praticiennes (CPIP) et Organisme autochtone de soins de santé primaires (OASSP). Ces modèles de soins primaires interprofessionnels devront répondre aux principes de l'équipe de soins primaires spécifiés ci-dessous, notamment en rapprochant les personnes de leurs codes postaux identifiés, au fil du temps. Veuillez vous référer à l'Annexe A, qui fournit une description de ces modèles.

La liste des codes postaux identifiés peut être trouvée ici. Pour le premier tour, seules seront examinées les propositions qui promettent de fournir des soins aux individus résidant dans les codes postaux identifiés, et qui sont organisées et présentées par les ESO et leurs RSP.

La date limite pour toutes les soumissions est le 2 mai 2025 à 17 h, heure avancée de l'Est, à l'adresse primarycareexpansion@ontariohealth.ca. Il est prévu que les équipes interprofessionnelles de soins primaires potentielles seront informées des décisions de financement à l'Été 2025.

Informations supplémentaires pour les propositions potentielles dirigées par des autochtones

Le ministère de la Santé et Santé Ontario s'engage à faire progresser la planification et la fourniture de soins primaires qui tiennent compte du bien-être physique, spirituel, émotionnel et mental des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones vivant en milieu urbain.

Bien que les promoteurs de propositions dirigées par des Autochtones soient encouragés à collaborer avec leurs ESO locales, **le soutien des ESO et des RSP n'est pas requis pour soumettre une proposition dirigée par les Autochtones.** Les propositions présentées par les autochtones peuvent être soumises directement à primarycareexpansion@ontariohealth.ca .

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Le ministère de la Santé et Santé Ontario reconnaissent que certains priorités stratégiques, comme l'appartenance géographique, peuvent ne pas refléter la façon dont les services de soins primaires autochtones sont planifiés et fournis dans toute la province. Les propositions présentées par des Autochtones sont encouragées à détailler la manière dont elles parviendront à assurer l'attachement aux soins primaires pour leurs populations spécifiques et à décrire les mesures qu'elles prendront pour établir des partenariats entre les services de santé, communautaires et sociaux s'ils ne sont pas actuellement engagés dans des activités impliquant les ESO.

Pour plus d'informations, veuillez consulter [[lien vers la FAQ](#)].

Priorités stratégiques

Le ministère de la Santé et Santé Ontario invitent à soumettre des propositions qui s'inscrivent dans les trois priorités. Les propositions seront évaluées en fonction de ces domaines.

- A) Attachement aux soins primaires :** Donner la priorité aux nouveaux liens en cours avec les personnes qui n'ont pas de médecin de soins primaires régulier dans les codes postaux identifiés, notamment celles qui figurent sur la liste d'attente d'Accès Soins en Ontario. L'évaluation donnera la priorité aux propositions qui prévoient de rattacher la plus grande proportion possible de personnes seules à leur code postal.
- B) Préparation à la mise en œuvre :** Démontrer la capacité d'être opérationnel et de commencer à rattacher des personnes à un clinicien en soins primaires d'ici l'été 2025. Cela comprend la démonstration de la manière dont votre nouvelle équipe proposée ou l'expansion de votre équipe actuelle peut tirer parti des infrastructures, des ressources humaines et des partenariats locaux pour répondre rapidement aux besoins de rattachement des communautés.
- C) Respect les principes de l'Équipe de soins primaires :** Engagement et capacité démontrée à répondre aux les principes de soins primaires suivantes au fil du temps.
 - 1) **À l'échelle de la province :** Travailler à assurer le rattachement continu de 100 % des personnes vivant dans les codes postaux, soit de façon indépendante, soit en collaboration avec "autres pratiques de soins primaires, à un médecin de famille régulier, à un groupe de médecins ou à une infirmière praticienne en soins primaires. Cela comprend la mise en relation de personnes surla liste d'attente d'Accès Soins en Ontario.

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

- 2) **Connecté** : Fournir des soins primaires interdisciplinaires dispensés équipe avec d'autres professionnels qui travaillent ensemble dans toute leur ampleur pour fournir des services de soins primaires complets et soutenir le bien-être de l'équipe de soins de santé. Collaborer avec les ESO locaux et leurs RSP pour établir des partenariats avec des organismes de soins primaires, ainsi qu'avec des services de santé, communautaires et sociaux pour permettre la planification et la fourniture intégrées des soins primaires.
- 3) **Pratique** : Assurer un accès rapide aux soins primaires, notamment grâce à la disponibilité d'options de soins en personne et virtuels et à la fourniture de services en dehors des heures de bureau.
- 4) **Intégré numériquement** : Veiller à ce que les patients et les cliniciens aient accès aux outils et services numériques, dès qu'ils sont disponibles, qui permettent faciliter la navigation dans le système de soins primaires.
- 5) **Équitable** : Fournir des soins sûrs et adaptés à la culture et à la langue qui répondent aux besoins de la population locale, notamment des communautés mal desservies (par exemple, les autochtones, les francophones, les Noirs, les 2SLGBTQIA+)
- 6) **Sensible** : Être prêt à mesurer et à utiliser les paramètres des soins primaires, notamment l'expérience du patient et les mesures des résultats, pour une amélioration continue de la qualité.

Soumission de la proposition

- Il ne s'agit **pas** d'un processus d'approvisionnement. Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres pour la sélection des bénéficiaires des paiements de transfert et le ministère a toute latitude et tout pouvoir de décision dans le processus d'évaluation et d'approbation. Le Ministère peut privilégier une proposition par rapport à une autre et n'est pas tenu de sélectionner un bénéficiaire de financement par le biais de ce processus.
- Le Ministère peut, à sa seule discrétion, juger un formulaire de proposition incomplet ou peu clair et interrompre l'examen de la proposition si les informations fournies dans le formulaire de proposition sont considérées comme incomplètes ou peu claires.
- Le formulaire de proposition, la FAQ, tout autre document d'aide à la soumission du formulaire de proposition et/ou tout autre document lié à la demande de propositions n'engendre aucune obligation contractuelle ou légalement contraignante pour le ministère, le promoteur ou quiconque.

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

- Le non-respect des exigences énoncées dans le présent document peut entraîner le refus d'examiner le formulaire de proposition ou de le prendre en compte dans le cadre de ce processus de demande de propositions.
- Tous les coûts associés à la préparation et/ou à la soumission du formulaire de proposition sont à la charge exclusive du proposant. Ni le Ministère ni aucun organisme du gouvernement de l'Ontario ne sont responsables, en aucune circonstance, des dépenses engagées par le promoteur dans le cadre du processus de demande de proposition.

Annexes

Annexe A : Description des équipes Interprofessionnelles de soins primaires existantes et de la manière dont les médecins et les infirmières praticiennes peuvent y contribuer

Annexe B : Modèle de budget

Annexe C : Liste de contrôle des propositions

Annexe D : Zones désignées françaises en Ontario

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Formulaire de proposition

ID de la proposition :

Section A. Informations sur le promoteur

Cette section doit être complétée avec les informations du promoteur qui dirige l'expansion d'une équipe interprofessionnelle de soins primaires existante ou la création d'une nouvelle équipe interprofessionnelle de soins primaires.

1. Nom de l'ESO auquel cette proposition est associée (*Remarque : cela ne s'applique pas aux propositions dirigées par des Autochtones*)

2. Nom de la région de Santé Ontario

3. Nom et emplacement du ou des promoteurs/organismes

Nom de l'organisme :

Ville :

Code postal :

Nom de l'organisme :

Ville :

Code postal :

Nom de l'organisme :

Ville :

Code postal :

Nom de l'organisme :

Ville :

Code postal :

Nom de l'organisme :

Ville :

Code postal :

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Nom de l'organisme :

Ville :

Code postal :

Nom de l'organisme :

Ville :

Code postal :

Nom de l'organisme :

Ville :

Code postal :

Nom de l'organisme :

Ville :

Code postal :

4. Nom de l'Organisme principal existant (*cet organisme principal sera chargé d'établir le modèle de soins primaires interprofessionnels et la gouvernance connexe si elle propose une nouvelle entité*)

5. Nom et adresse du contact principal au sein de l'Organisme principal

Nom du contact principal :

Adresse courriel du contact principal :

Adresse de la rue :

Ville :

Code postal :

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

6. L'organisme a-t-il un Conseil d'administration ou un Conseil de bande?

Si oui, le Conseil d'administration ou le Conseil de bande approuve-t-il cette demande?

7. Votre zone de service proposée est-elle située dans une zone désignée ¹ en vertu de la Loi sur les services en français (LSF) ou dessert-elle une telle zone? *(Voir l'annexe E pour une liste des régions désignées de langue française en Ontario)*

Section B. Modèle d'équipe

8. Veuillez vérifier si la proposition vise à :

Développer une équipe existante (en ajoutant de nouveaux membres à cette équipe).

Développer une équipe existante (en ajoutant un emplacement satellite ou une unité mobile).

Créer une nouvelle équipe.

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

- 9. Veuillez préciser le type d'équipe et identifier le modèle que vous proposez d'étendre ou de créer : Équipe de santé familiale, Centre de santé communautaire, Organisme autochtone de soins de santé primaire ou Clinique dirigée par une infirmière praticienne. Veuillez vous référer à l'Annexe A pour obtenir une description des modèles d'équipes interprofessionnelles de soins primaires.**

En ce qui concerne l'expansion d'une Équipe interprofessionnelle de soins primaires existante, veuillez identifier le modèle de l'équipe interprofessionnelle :

CSC

ESF

OASSP

CPIP

Pour la création d'une nouvelle Équipe interprofessionnelle de soins primaires, veuillez identifier le modèle interprofessionnel :

CSC

ESF

OASSP

CPIP

Section C. Clinique d'enseignement des soins primaires

Une clinique d'enseignement en soins primaires (également appelée unité d'enseignement en médecine familiale) fait référence à un milieu clinique, affilié à une université, où les étudiants en médecine, les médecins résidents et les autres membres de l'équipe de soins interprofessionnels reçoivent une formation sous la supervision de médecins de famille expérimentés et d'autres cliniciens.

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

10. Votre équipe est-elle intéressée à devenir une clinique d'enseignement en soins primaires?

Si oui, indiquez le nom de l'université qui intéresserait votre équipe ou avec laquelle elle travaille déjà :

Nom de l'université :

Adresse de la rue :

Ville :

Code postal :

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Section D. Zones géographiques et rattachement des équipes*

11. Veuillez confirmer les zones géographiques pour lesquelles vous fournirez des services en précisant les trois premiers chiffres du code postal (également appelé zone de tri d'acheminement ou RTA). La liste des RTA identifiés pour le premier tour peut être trouvée ici.

RTA	RTA	RTA

12. Quelle est la taille actuelle de votre cabinet? (c.-à-d., liste, panel)

13. Combien de nouveaux patients nets allez-vous accueillir lorsque votre effectif sera complet?

14. Combien de nouvelles personnes l'équipe va-t-elle recruter dans les 3 mois suivant la réception du financement?

15. Combien de nouvelles personnes l'équipe va-t-elle recruter d'ici le 31 mars 2026 ? (cumulatif)

16. Combien de nouvelles personnes l'équipe va-t-elle recruter d'ici le 31 mars 2027 ? (cumulatif)

17. Veuillez confirmer que votre équipe s'engagera à joindre les patients sur la liste d'attente d'Accès Soins en Ontario dans vos zones géographiques identifiées.

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

***Pièce jointe :** Relation documentée et continue avec un médecin individuel, un groupe de médecins ou une infirmière praticienne travaillant dans un système financé par l'État. La documentation peut prendre la forme d'une inscription officielle ou d'un formulaire d'inscription et de consentement signé.

Section E. Composition de l'équipe

18. Veuillez compléter le tableau ci-dessous pour identifier le nombre net de nouveaux cliniciens en soins primaires proposés, en indiquant les cliniciens en soins primaires les plus responsables des patients, ainsi que le personnel administratif/clinique. Le cas échéant, joignez une lettre du médecin de soins primaires, du groupe de médecins ou de l'infirmière praticienne et/ou de tout spécialiste confirmant leur engagement à se joindre à l'équipe de soins primaires.

**Remarque : Les équipes nouvelles et élargies peuvent disposer d'une gamme de cliniciens qui répondent le mieux aux besoins de leurs communautés (c'est-à-dire que certaines équipes peuvent n'avoir besoin que d'un seul nouveau membre tandis que d'autres peuvent nécessiter un éventail de services plus large). Les membres de l'équipe refléteront la disponibilité locale des ressources humaines et de santé.*

Type de fournisseur supplémentaire	Nombre total proposé d'ETP supplémentaires	Nombre total proposé d'effectifs supplémentaires	Lettre d'engagement avec date de début jointe (O/N)
Médecin salarié (uniquement pour le Modèle de rémunération mixte-ESF , les CSC , et les OASSP [anciennement les Centres d'accès aux soins de santé autochtones])			
Infirmier(ère)s praticien(ne)s			
D'autres cliniciens interprofessionnels (par exemple, l'Assistant médical, le diététicien, l'Assistant social, le Guérisseur traditionnel, l'Ambassadeur de la communauté, etc.) qui permettront l'attachement			

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Administration (c.-à-d. réceptionniste, assistante médicale, coordonnatrice de données)			
Direction (c.-à-d. directeur exécutif)			

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Section F. Plan pour répondre les principes de l'équipe de soins primaires

Les principes d'équipe de soins primaires sont au nombre de six principes que les équipes de soins primaires interprofessionnelles nouvelles et élargies devront respecter avec le soutien du ministère de la Santé et de Santé Ontario. Ces principes représentent une vision ambitieuse à long terme pour l'avenir du système de soins primaires. Les attentes et les résultats spécifiques liés à ces principes seront intégrés dans les responsabilités et les résultats du financement pour le bénéficiaire.

20. Veuillez décrire comment l'équipe répondra aux normes au fil du temps grâce à la conception et à la fourniture de programmes et de services spécifiques.

Principe 1 : À l'échelle de la province

Description : Travailler à assurer le rattachement continu de 100 % des personnes vivant dans les codes postaux, soit de façon indépendante, soit en collaboration avec d'autres pratiques de soins primaires, à un médecin de famille régulier, à un groupe de médecins ou à une infirmière praticienne en soins primaires. Cela comprend le rattachement des personnes figurant sur la liste d'attente d'Accès Soins en Ontario.

Approche proposée : Comment l'équipe prévoit-elle de collaborer pour parvenir à un lien continu de 100 % avec un professionnel de la santé primaire régulier pour les individus résidant dans les codes postaux spécifiés? Comment l'équipe va-t-elle relier les personnes de la liste d'attente d'Accès Soins en Ontario dans les zones géographiques identifiées?

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Principe 2 : Connecté

Description : Fournir des soins primaires interdisciplinaires en collaboration avec d'autres experts qui œuvrent conjointement afin de proposer des services de santé primaires intégral et garantir le bien-être de l'équipe de soins de santé. Collaborer avec les ESO locaux et leurs RSP pour établir des partenariats avec des organismes de soins primaires, ainsi qu'avec des services de santé, communautaires et sociaux pour permettre la planification et la fourniture intégrées des soins primaires.

Approche proposée : Comment l'équipe s'assurera-t-elle que les membres de l'équipe travaillent dans la limite de leur champ d'action afin d'optimiser l'attachement?

Comment l'équipe travaillera-t-elle avec l'ESO/RSP local et avec les services de santé, communautaires et sociaux pour permettre une fourniture coordonnée et intégrée des services de soins primaires?

Veuillez préciser les partenaires impliqués et soutenant cette proposition.

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Principe 3 : Pratique

Description : Assurer un accès rapide aux soins primaires, notamment grâce à la disponibilité d'options de soins en personne et virtuels et à la fourniture de services en dehors des heures de bureau.

Approche proposée : Quelles stratégies l'équipe mettra-t-elle en œuvre pour garantir un accès rapide aux soins primaires? Comment aiderez-vous les patients à avoir accès aux services de soins primaires nécessaires en dehors des heures de bureau, le soir et le week-end?

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Principe 4 : Intégré numériquement

Description : Veiller à ce que les patients et les cliniciens aient accès aux outils et services numériques, dès qu'ils sont disponibles, qui permettent une navigation facile dans le système de soins primaires.

Approche proposée : Comment l'équipe va-t-elle exploiter et étendre l'utilisation des solutions numériques conformément à la stratégie provinciale de santé numérique?

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Principe 5 : Équitable

Description : Fournir des soins sûrs et adaptés à la culture et à la langue qui répondent aux besoins de la population locale, notamment des communautés mal desservies (par exemple, les autochtones, les francophones, les Noirs, les 2SLGBTQIA+).

Approche proposée : Comment l'équipe s'assurera-t-elle que les personnes reçoivent des soins culturellement et linguistiquement appropriés et sûrs, notamment en travaillant avec des partenaires communautaires ou des fournisseurs de services spécifiques?

Si l'équipe est située dans une zone désignée par la LSF ou la dessert, existe-t-il un plan visant à garantir l'accès aux soins en français? (c.-à-d. un plan pour identifier les patients francophones, un plan pour faire une offre active de services en français).

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Principe 6 : Sensible

Description : Être prêt à mesurer et à utiliser les paramètres des soins primaires, notamment l'expérience du patient et les mesures des résultats, pour une amélioration continue de la qualité.

Approche proposée : Comment l'équipe utilisera-t-elle les données et l'évaluation pour l'amélioration continue de la qualité et l'apprentissage. Comment l'équipe inclura-t-elle les patients dans la conception des services, comme la représentation des patients et des soignants au sein du conseil d'administration?

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Section G. Plan de mise en œuvre et état de préparation

21. Veuillez fournir un plan détaillant le calendrier pour commencer à relier les potentiels patients à un clinicien de soins primaires régulier à partir de l'Été 2025. Le plan de mise en œuvre doit inclure, sans toutefois s'y limiter, toutes les activités, y compris les dates d'achèvement, les plans de recrutement et les rôles et responsabilités.

Veuillez préciser les principaux livrables, la sélection et la préparation du site, les plans de recrutement et les rôles et responsabilités des partenaires impliqués.

Étapes	Date d'achèvement prévue

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

22. Veuillez préciser si un (des) lieu(x) a (ont) été identifié(s) pour les services proposés? Veuillez décrire si le(s) site(s) proposé(s) est/sont colocalisé(s) avec d'autres services de soins de santé primaires? Veuillez confirmer quand le(s) site(s) seront « prêts à emménager ».

23. Sur la base du plan décrit ci-dessus, quelle est la date estimée de démarrage (c'est-à-dire la date à laquelle les premiers patients seront vus et rattachés) pour la nouvelle équipe ou l'équipe élargie?

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

24. Sur la base du plan décrit ci-dessus, quelle est la date estimée à laquelle l'équipe nouvelle ou élargie sera pleinement opérationnelle?

25. Modèle de gouvernance : Comment allez-vous suivre, mesurer et rendre compte des progrès réalisés par rapport à votre plan?

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Section H. Risques et mesures d'atténuation

26. Veuillez identifier et décrire tous les risques, imprévus, problèmes et circonstances que vous pourriez rencontrer dans le développement et la mise en œuvre des services proposés. Veuillez inclure les stratégies d'atténuation applicables.

Par exemple, la capacité de mise en œuvre dans un délai donné, y compris le recrutement des ressources humaines en santé.

Risque	Atténuation

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Signature et reconnaissance du promoteur

Au nom du promoteur et avec son autorisation, je :

- certifie que les informations fournies à l'appui du présent formulaire de proposition sont véridiques, exactes et complètes à la connaissance du promoteur;
- confirme que le promoteur a ou aura la capacité financière et organisationnelle de faire fonctionner une équipe interprofessionnelle de soins primaires telle que décrite dans le présent formulaire de proposition;
- reconnais qu'il ne s'agit pas d'un appel d'offres concurrentiel et que la détermination des candidats retenus pour le financement sera faite à la seule et absolue discrétion du ministère de la Santé et de son agent, Santé Ontario;
- consens que le formulaire de proposition soit divulgué, à titre confidentiel, par le ministère aux personnes ou autres parties qui peuvent être nécessaires pour examiner la proposition et/ou gérer la procédure d'appel d'offres;
- consens que le ministère vérifie toute information fournie dans le cadre du présent formulaire de proposition et qu'il procède à toute divulgation à cette fin;
- reconnais que le ministère et son agent, Santé Ontario, peuvent divulguer toute information recueillie dans le cadre de cette proposition si la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* de la province l'exige ou si la Loi ou un tribunal l'exige; et
- reconnais que le ministère et son agent, Santé Ontario exigeront des promoteurs sélectionnés qu'ils signent une Entente de paiement de transfert décrivant les conditions relatives à tout financement, y compris les conditions relatives à la vérification, à l'établissement de rapports et à l'obligation de rendre compte, comme condition préalable à l'obtention du financement.

Fait à (lieu) : _____ ce _____ Jour de _____ , 20_____.

_____ <i>Signature de l'agent autorisé</i>	_____ <i>Signature du deuxième agent autorisé (si nécessaire)</i>
_____ <i>Titre</i>	_____ <i>Titre</i>
_____ <i>Nom en caractères d'imprimerie</i>	_____ <i>Nom en caractères d'imprimerie</i>
_____ <i>Numéro de téléphone</i>	_____ <i>Numéro de téléphone</i>

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Annexe A : Description des Équipes interprofessionnelles de soins primaires (EISP) existantes et de la manière dont les médecins et les infirmières praticiennes peuvent y participer

Description des modèles de soins primaires interprofessionnels			
Équipe de santé familiale (ESF)	<u>Centre de santé communautaire (CSC)</u>	Organisme autochtone de soins de santé primaires (OASSP)	<u>Clinique dirigée par du personnel infirmier praticien (CPIP)</u>
<p>Les médecins de famille travaillent avec d'autres cliniciens de soins primaires pour répondre aux besoins de leur communauté. Les cliniciens peuvent être des infirmières praticiennes, des infirmières, des assistants médicaux, des diététiciens, des travailleurs sociaux, des pharmaciens et d'autres professionnels, ainsi que du personnel administratif.</p> <p>Les modèles d'inscription des patients suivants peuvent être affiliés à un ESF : Entente entre le Réseau de santé familiale, l'Organisme de santé familiale et le Groupe de médecins ruraux et du Nord.</p> <p>Pour un aperçu de l'Équipe de santé familiale, veuillez consulter Équipes de santé familiale ontario.ca</p>	<p>Les CSC fournissent des services de soins primaires interprofessionnels mettant l'accent sur la promotion de la santé et la prévention des maladies. Les CSC offrent une gamme de programmes de promotion de la santé qui contribuent à la santé et au bien-être individuels et communautaires. La programmation répond aux besoins de la communauté et varie selon les CSC.</p> <p>Les médecins salariés sont des employés du CSC.</p> <p>Pour un aperçu du CSC, veuillez consulter Centres de santé communautaire sur ontario.ca</p>	<p>Équipe interdisciplinaire qui s'occupe du bien-être physique, spirituel, émotionnel et mental des peuples et des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis.</p> <p>Les médecins salariés sont des employés de l'OASSP.</p> <p>(Remarque : Équipes anciennement connues sous le nom de Centres d'accès aux soins de santé pour les autochtones)</p>	<p>Une équipe interdisciplinaire dirigée par des IP qui fournissent des soins primaires complets à ceux qui n'ont pas de fournisseur de soins primaires.</p> <p>Les CPIP peuvent recevoir des allocations pour les médecins collaborateurs.</p> <p>Pour un aperçu du CPIP, veuillez consulter les cliniques dirigées par des infirmières praticiennes sur ontario.ca</p>

*Veuillez noter que les taux de rémunération des médecins travaillant ou collaborant avec ces modèles sont établis par le biais de négociations avec l'Association médicale de l'Ontario.

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Scénarios – Équipe de santé familiale	
Expansion	Nouvelles équipes
<ul style="list-style-type: none"> • Une ESF existante affiliée à un ou plusieurs Organismes de santé familiale (OSF) ou à des Réseaux de santé familiale (RSF) envisage d'élargir sa pratique et souhaite inviter une autre OSF à rejoindre son équipe afin de pouvoir accueillir davantage de patients. Ils pourraient faire appel à davantage de fournisseurs de soins de santé interdisciplinaires (FSI) et de personnel administratif afin de devenir une extension ou un satellite d'ESF. • Une ESF existante affiliée à un modèle de rémunération mixte (MSC) souhaiterait s'agrandir et accueillir davantage de patients. Ils pourraient demander un ETP de médecin salarié supplémentaire ou des FSI. • Une ESF existante souhaiterait étendre ses services et les médecins affiliés prévoient d'inscrire tous les patients non rattachés dans une ou plusieurs zones de code postal. Ils pourraient demander de nouveaux FSI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un ou plusieurs OSF ou RSF sans affiliation à une ESF souhaitent étendre leur pratique. Ils pourraient proposer de créer un nouveau ESF et demander à ajouter des FSI et un soutien administratif à leur pratique. • Un groupe de médecins faisant partie d'un Groupe de santé familiale (GSF) pourrait demander à devenir un OSF, qui pourrait ensuite être admissible à demander à devenir un ESF. • Un groupe de médecins souhaite travailler dans un modèle salarié avec un soutien interprofessionnel et administratif. Ils pourraient créer un nouveau Modèle de rémunération mixte (MSC) ESF. • Un RNGPA pourrait décider de postuler pour devenir une ESF qui fournira des services de rattachement aux personnes vivant dans les codes postaux identifiés.

Scénarios – Centre de santé communautaire	
Expansion	Nouvelles équipes
<ul style="list-style-type: none"> • Un CSC existant souhaite étendre ses services à une population croissante dans la zone de desserte. Ils pourraient demander un médecin salarié supplémentaire ou des FSI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un groupe de médecins ou d'IP décide de créer une équipe de fournisseurs interprofessionnels et de soutien administratif, créant ainsi un nouveau CSC. • Les organismes communautaires intéressés par les soins primaires pourraient collaborer avec les cliniciens locaux et présenter une demande pour devenir un nouveau CSC qui prendrait en charge tous les patients non rattachés dans une zone de code postal.

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Scénarios – Clinique dirigée par du personnel infirmier praticien	
Expansion	Nouvelles équipes
<ul style="list-style-type: none"> Un CPIP existant souhaiterait étendre ses services à une population croissante de la région. L'équipe pourrait faire appel à un IP salarié supplémentaire pour s'occuper de plus de patients. Un CPIP existant souhaite étendre ses services aux résidents d'une unité de logement communautaire locale (services satellites ou mobiles), où le CPIP fournit des soins primaires. L'équipe pourrait demander un financement supplémentaire qui lui permettrait de relier les patients à des soins primaires continus. 	<ul style="list-style-type: none"> Un groupe d'IP décide de demander un financement pour créer une équipe de cliniciens interprofessionnels et un soutien administratif, créant ainsi un nouveau CPIP.

Scénarios – Organisme autochtone de soins de santé primaires	
Expansion	Nouvelles équipes
<ul style="list-style-type: none"> Un OASSP existant souhaiterait étendre ses services aux peuples autochtones. L'équipe pourrait demander un médecin salarié supplémentaire ou des FSI et démontrer qu'elle permettra à davantage de personnes de bénéficier de soins primaires continus. 	<ul style="list-style-type: none"> Une organisme autochtone ou un conseil de bande cherche à étendre les soins primaires interprofessionnels à la communauté. Le groupe peut demander un financement pour créer un nouvel OASSP.

Annexe B : Modèle de budget

Vous trouverez ci-joint 'Annexe B - Modele de Budget'

Proposition d'expansion de l'équipe interprofessionnelle de soins primaires

Printemps 2025

Annexe C : Liste de contrôle pour l'expansion des équipes interprofessionnelles de soins primaires

	Formulaire de proposition complété
	Budget proposé achevé
	Lettres de soutien ou documents supplémentaires

Annexe D : Zones désignées françaises en Ontario

Les zones désignées en Ontario sont indiquées sur cette [carte](#) et sont également répertoriées ci-dessous (carte mise à jour à venir) :

- Ville de Toronto – toutes
- Ville de Hamilton – telle qu'elle existait au 31 décembre 2000
- Villes de Port Colborne et Welland dans la municipalité régionale de Niagara
- Ville d'Ottawa – toutes
- Villes de Mississauga et de Brampton – Municipalité régionale de Peel
- Sudbury – ville et région du Grand Sudbury
- Canton de Winchester – Comté de Dundas
- Comté d'Essex :
 - Ville de Windsor
 - Villes de Belle River et Tecumseh
 - Cantons d'Anderdon, Colchester Nord, Maidstone, Sandwich Sud, Sandwich Ouest, Tilbury Nord, Tilbury Ouest et Rochester
- Comté de Glengarry – tous
- Comté de Kent :
 - Ville de Tilbury
 - Cantons de Dover et Tilbury Est
- Comté de Prescott – tous
- Comté de Renfrew :
 - Ville de Pembroke
 - Cantons de Stafford et Westmeath
- Comté de Russell – tous
- Comté de Simcoe
 - Ville de Penetanguishene
 - Cantons de Tiny et Essa
- Comté de Stormont – tous
- District d'Algoma – tous
- District de Cochrane – tous
- Canton d'Ignace dans le district de Kenora
- District de Nipissing – tous
- District de Sudbury – tous
- District de Thunder Bay
 - Villes de Geraldton, Longlac et Marathon
 - Cantons de Manitouwadge, Beardmore, Nakina et Terrace Bay
- District de Timiskaming – tous
- Ville de Londres
- Municipalité de Callander dans le district de Parry Sound
- Ville de Kingston
- Ville de Markham dans la municipalité régionale de York
- Comté de Lambton
 - Ville de Sarnia